

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
 partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
 et
se paient d'avance.
LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.
 Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS
LES INSERTIONS
 sont reçues au
 Bureau du Journal
 du Lot
 et
se paient d'avance
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c. —
 M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 8
 MM. Laffite et Co, place de la
 Bourse 8, sont seuls chargés
 à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

l'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service à l'Hyver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à	Arrivées à
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
1 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 ^m 7 ^m soir.	1 ^m 20 ^m soir.	2 ^m 55 ^m soir.	3 ^m 56 ^m soir.	4 ^m 22 ^m soir.	5 ^m 51 ^m soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 ^m 39 ^m »
9 ^m 41 ^m »	5 ^m 40 ^m »	7 ^m 24 ^m »	8 ^m 46 ^m »	9 ^m 24 ^m »	10 ^m 54 ^m »	* * *	» 4 ^m soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 20 Mai 1876

Correspondance

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 18 mai.

Le président de la République et toute sa maison sont venus s'installer aujourd'hui à Versailles, jusqu'à la fin de la session parlementaire.

Le conseil des ministres s'est réuni à 4 heures. Il a dû s'occuper principalement des affaires d'Orient et du mouvement préfectoral et sous-préfectoral qui lui a été communiqué par le nouveau ministre, M. de Marcère. Le mouvement ne paraîtra, du reste, qu'au *Journal officiel* de lundi, à cause du trouble qu'il pourrait apporter dans l'administration des départements où des élections ont lieu dimanche prochain. Il y a cinq candidats pour la place de questeur laissée vacante par M. Faye. Ce sont MM. Noël Parfait, Villain, Gent, Margaine et de Tillancourt.

Bon nombre de sénateurs de droite songent à porter M. de Larcy pour le fauteuil laissé vacant par M. Ricard.

Les bureaux de la Chambre nommeront lundi la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maurice Rouvier. On croit que l'autorisation sera accordée.

Les obsèques de Michelet se sont passées sans aucun incident regrettable. La foule était nombreuse. Sur la place de la Bastille les étudiants ont salué la colonne aux cris plusieurs fois répétés de : *Vive la République !*

Pendant qu'on enterrait Michelet, la Chambre enterrait la proposition Raspail, relative à l'amnistie complète. A la suite d'un discours qui tendait à justifier les insurgés de la Commune et qui aurait soulevé des protestations encore plus vives si la voix de l'orateur fût mieux parvenue à l'auditoire. M. Raspail a vu sa proposition rejetée par 394 voix contre 52.

M. Dufaure parle en ce moment au nom du gouvernement, et on ne doute pas que la séance ne se termine par le vote des conclusions du rapport.

Aucune information directe n'est venue confirmer la nouvelle donnée par un journal de Berlin, d'insultes et de menaces dont les consuls d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne auraient été l'objet à Mostar. Il y a, dans ce moment, tout un courant de fausses nouvelles sur les affaires Orientales. Aujourd'hui, à la Bourse de Paris, on ne parlait de rien moins que de trois mille chrétiens massacrés sur la frontière Bosniaque. D'autres prétendaient que le sultan avait été forcé par une insurrection musulmane de quitter Constantinople.

Les derniers avis de Constantinople, en date d'hier, 10 heures du matin, constatent, au contraire, un apaisement notable.

Revue des Journaux

Journal des Débats.

On peut le dire, c'est l'opinion publique elle-même qui a nommé M. de Marcère ministre de l'intérieur, et le gouvernement a seulement confirmé et ratifié ce choix. A peine la nouvelle de la mort de M. Ricard a-t-elle été connue que tout le monde s'est demandé comment on comblerait le vide qui venait de se produire dans le cabinet. Il n'y avait pas un moment à perdre. Nous étions à la veille des plus graves discussions. Après un mois de va-

cances, le Parlement revenait avec le vif désir d'aborder et de résoudre les questions qui préoccupent le pays, et dont quelques-unes soulèvent même ses impatiences. Le gouvernement s'était préparé aux débats qui allaient s'ouvrir; il avait pris toutes ses dispositions; il avait nettement indiqué sa politique républicaine, libérale et foncièrement conservatrice; son opinion était connue sur l'amnistie et sur la loi municipale en particulier; mais quel était l'homme qui, ayant déjà porté la parole en son nom, devait la prendre encore, et qui, ayant préparé la loi municipale, devait la soutenir? C'était M. Ricard, et M. Ricard manquait au moment même où l'on avait de lui le plus grand besoin. Il fallait le remplacer sans retard, et le remplacer par un homme décidé à suivre la politique qu'il avait adoptée et à continuer l'œuvre qu'il avait entreprise. Il est certain que M. de Marcère se trouvait naturellement désigné par les circonstances. Il était l'ami de M. Ricard; celui-ci n'avait même accepté le portefeuille de l'intérieur qu'à la condition d'avoir M. de Marcère à ses côtés comme sous-secrétaire d'Etat. L'évènement a prouvé que ce choix était bon; tout le monde a rendu justice aux qualités administratives, à la décision d'esprit, à l'activité laborieuse de M. de Marcère.

Pendant que M. Ricard, déjà atteint du mal qui nous l'a enlevé, représentait le gouvernement à la Chambre et maintenait à la tribune le programme du gouvernement, le sous-secrétaire d'Etat préparait silencieusement l'application de ce programme. Les changements à introduire dans le personnel administratif exigeaient un travail considérable; c'est sur M. de Marcère que la charge en est surtout tombée. Les circulaires qui ont fait tant de bruit il y a quelques jours, et que toute la presse libérale a applaudies, sont dues en grande partie à sa collaboration. On le savait; aussi la confiance de la Chambre était-elle doublée à la pensée qu'il y avait au ministère de l'intérieur deux hommes également distingués, également fermes, unis d'intelligence et de volonté. L'un a disparu tout d'un coup, on s'est aussitôt tourné vers l'autre.

M. de Marcère n'a pas, dit-on, les qualités oratoires de M. Ricard, mais il parle bien, et il a plus d'une fois déjà occupé la tribune avec distinction. La haute éloquence est un don précieux; mais qui n'est pas absolument indispensable dans une Assemblée sérieuse, et il suffit à un ministre de s'exprimer avec précision et clarté. Ce qui importait avant tout, ce n'était pas de remplacer un orateur par un autre orateur, mais un ministre dont la politique convenait à la majorité par un autre qui eût les mêmes sentiments, les mêmes principes et les mêmes projets. A ce point de vue, on ne pouvait trouver un homme qui fût mieux que M. de Marcère le substitut fidèle de M. Ricard. Sa nomination ne change rien à la composition du ministère. Ce que le gouvernement était hier, il l'est exactement aujourd'hui: la tâche qu'il s'était donnée, il la continuera dans les mêmes conditions que par le passé. On a cru sage, et sans doute avec raison, de faire le moindre changement possible dans le ministère, au moment même où la campagne parlementaire allait s'engager suivant le plan qui avait été arrêté; et c'est pour cela que l'on a donné M. de Marcère pour succes-

seur à M. Ricard. Nous soutiendrons l'un comme nous avons soutenu l'autre, avec indépendance mais avec sympathie, et avec l'espérance de voir le ministère triompher des difficultés qu'on cherche à lui opposer. Il a pour lui la confiance du Président de la République, de la majorité des deux Chambres et du pays.

Moniteur universel.

M. de Gasté avait présenté un projet de loi tendant à rendre incompatible les fonctions de député ou de sénateur et celles de conseiller général, de conseiller municipal et de maire.

La Chambre s'est prononcée contre ce projet à la majorité de 340 voix contre 56, et cela ne pouvait guère être autrement dans une Assemblée qui compte parmi ses membres 300 conseillers généraux, qui, depuis leur élection comme députés, n'ont point songé à se démettre de ce premier titre, c'est-à-dire qui ne voient aucune espèce d'incompatibilité entre les deux mandats, et dix seulement qui, par démission, ont cessé de faire partie d'un conseil général.

La question était donc jugée d'avance, et nous n'avons pas à nous étonner du vote émis par la majorité. Mais ce vote est-il aussi satisfaisant qu'il était prévu, et devons-nous, en nous plaçant au point de vue des intérêts conservateurs, nous en féliciter ou nous en plaindre?

Si, comme M. de Gasté, nous ne considérons que l'inconvénient qu'il peut y avoir à faire dépendre les séances du parlement de la tenue des conseils généraux, et réciproquement, de façon que les Chambres dussent se mettre en vacance pour permettre à leurs membres de se rendre aux sessions habituelles des conseils généraux, ou proroger ces sessions, pour laisser aux Chambres le temps de vider tel ou tel grand débat parlementaire, nous serions tenté de donner tort à la majorité.

Mais, dans la question qui nous occupe, cette considération ainsi que celle sur l'opinion en quelque sorte préjudicielle que les conseillers généraux députés ou sénateurs se seraient faite en cette qualité touchant certains projets législatifs, est de beaucoup dominée par les graves inconvénients que cette incompatibilité aurait dans l'ordre politique.

Le plus grave serait, selon nous, dans l'agitation électorale qu'une pareille incompatibilité aurait pour résultat d'amener dans le pays. Si tout conseiller général élu député doit aussitôt donner sa démission, l'on peut poser en fait que les élections générales seront presque partout suivies d'une seconde série d'élections départementales, et que le pays passera d'une agitation électorale à une autre agitation électorale, laquelle sera d'autant plus fâcheuse qu'elle aura certainement pour effet de donner aux candidatures destinées à remplir les sièges devenus vacants dans les conseils généraux un caractère beaucoup plus politique qu'elles ne l'auraient dans des circonstances différentes et à des époques moins rapprochées des élections parlementaires.

Cette agitation, les conservateurs la redoutent autant que peuvent la souhaiter les radicaux. C'est ce qui explique pourquoi nous voyons figurer parmi les 56 voix qui se sont prononcées en faveur du projet de M. de Gasté, celles de MM. Brodet, Madier de Montjau, Nadaud, Ordinaire, B. Raspail, etc.

La discussion sur l'amnistie a donné lieu à un certain nombre de discours. A l'exception du jeune M. Lamy, qui a parlé avec distinction, mais peut-être avec trop de préparation, tous les orateurs ont été faibles. MM. Clémenceau, Lockroy et Périn ont défendu plus ou moins indirectement la Commune, tout en désapprouvant ses actes. Il n'y a eu aucun orateur pour leur répondre avec la hauteur de vues d'un homme d'Etat ou la chaleur d'une âme indignée. En résumé le débat de l'amnistie a fait beaucoup de bruit avant de venir, et une fois venu il a trompé tout le monde. Nous ne voyons aucun mal à cela; le Pays n'a rien à gagner aux tournois sur les choses générales de la politique. Aux affaires, messieurs, aux affaires! Il y a des réformes budgétaires et administratives de toute sorte à accomplir: commencez à y songer.

La nomination du prince Napoléon en Corse est accueillie comme elle le méritait. Nous avons cité avant-hier le *Journal des Débats*. Aujourd'hui nous nous empressons de dire avec le Français, parlant des intransigeants de la gauche: « Le prince Napoléon va venir les aider. »

Deux autres députés bonapartistes ont été nommés en Corse, MM. Gavini et Casabianca; mais on remarque avec raison qu'à Corte, en comparant avec les résultats de février dernier, le candidat républicain a gagné des voix, tandis que le candidat bonapartiste en a perdu. M. L'imperani, combattu surtout pour avoir voté la déchéance de l'empire, a réuni, contre M. Gavini, les deux cinquièmes des suffrages exprimés. Pour la Corse, c'est un progrès. Déjà cette patrie des Napoléon avait nommé, le 20 février, un député républicain en remplacement d'un ardent bonapartiste.

La Gazette de France nous assure que le prince Napoléon aurait résolu de ne plus faire gras le Vendredi saint. Aspirerait-il déjà à la couronne impériale, à l'aide des procédés si purs usités dans la famille, et qui consistent à avoir un pied à droite et un pied à gauche, le bréviaire dans une poche et le programme des enterrements civils dans l'autre? Nous n'en serions point surpris, mais en attendant, nous aurons un plaisir extrême à lire l'éloge des bons communards ou toute autre dissertation par l'héritier du prince impérial.

Aussi n'ont-ils pas hésité à faire fléchir leur respect pour le suffrage universel, et à restreindre ses droits, dès que le résultat de la nouvelle incompatibilité aurait pu être de donner pour complément à des élections parlementaires, d'autres élections départementales, cantonales ou municipales, qui auraient ramené le pays jusque dans ses dernières profondeurs.

Orient.

La *Liberté* a reçu de Constantinople, et de la source la plus autorisée, la dépêche suivante :

« Constantinople, 16 mai.

La conférence de Berlin a abouti à une entente complète. Toute pensée d'occupation militaire, soit de la Bosnie, soit du Montenegro, a été abandonnée. Les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, voulant donner à la Russie un témoignage public de leur estime et de leur confiance, ont déclaré qu'ils s'en remettaient complètement au Czar du soin de faire appliquer, à bref délai, les réformes adoptées. Cette nouvelle, qui ne peut plus être mise en doute, a rassuré tous les intérêts; elle mettra fin à toute agitation. »

Dans plusieurs mosquées, quelques excitations au fanatisme se sont produites. Ainsi, à Sainte-Sophie, on a vu le docteur chargé de la lecture du Coran, tenir le livre d'une main et le sabre levé de l'autre. Cette lecture n'est, d'ordinaire, accompagnée que de commentaires très-brefs, mais imagés et pleins de sentences, comme il convient au génie des langues orientales.

La fuite du Sultan, annoncée par la *République française*, n'est pas confirmée.

Une correspondance de Constantinople publiée dans la *Gazette d'Augsbourg*, contient des détails intéressants sur la chute du grand-vizir Mahmoud-Pacha. La nouvelle de l'insurrection de Bulgarie avait produit une extrême agitation parmi les *softas*, ou étudiants en théologie, qui, au nombre de plusieurs milliers, sont presque tous originaires de ce pays.

Les rebelles en effet y ont commis les plus odieuses cruautés; ils ont incendié Philippopol, la gare de Bellova, toute une forêt appartenant au baron Hirsch, et massacré des Turcs par centaines. L'idée que de pareils faits se produisaient, sinon de connivence avec le grand-vizir, du moins par suite de son incapacité absolue, avait fini par pénétrer dans toute la population. Les *softas* résolurent alors d'en finir, et ils commencèrent par empêcher, dès le 9 mai, les prières dans les mosquées. L'effet de cette interdiction fut immense, on ne peut le comparer qu'à celui que produisit au moyen-âge la mise en interdit prononcée par le pape.

Le lendemain, environ 10,000 *softas*, après s'être bien juré qu'ils ne toléreraient aucun acte de violence contre les chrétiens, se réunirent aux environs de la grande mosquée de Soliman, et marchèrent dans un ordre parfait sur la Sublime-Porte. « Les chrétiens, avaient déclaré leurs chefs, sont comme nous, sujets du Sultan; leur vie, leurs propriétés doivent être sacrées; quant aux Européens, ce sont nos hôtes; qui les touche, pêche contre notre sainte religion. »

Les *chodchas*, ou professeurs de théologie, dont Mahmoud venait, la veille, d'augmenter les appointements, essayèrent en vain de les retenir. Lorsqu'ils furent arrivés devant le palais, un aide-de-camp du sultan s'approcha pour leur demander ce qu'ils voulaient. « Rien; nous venons seulement dire au sultan que son gouvernement est détestable. — Eh bien, reprit l'aide-de-camp, qui voulez-vous, comme grand-vizir et comme scheick-ul-Islam? Cela ne nous regarde pas, répondirent-ils. C'est la prérogative de Sa Hautesse de les nommer. »

Néanmoins on sait que le grand-vizir de leur choix aurait été Mithad-Pacha, le plus énergique promoteur des réformes, de même qu'ils désiraient voir Khalil-Pacha aux affaires étrangères.

Le mouvement n'était donc pas le moins du monde dirigé par le vieux parti turc.

Mais les *softas* voulaient précipiter du pouvoir Mahmoud, auquel on reproche d'avoir uniquement cherché à complaire à la Russie et d'avoir ainsi donné le spectacle d'une incurie sans précédents. Le Sultan lui fit aussitôt retirer le sceau de l'Etat.

Dans la soirée, on répandit le bruit qu'on allait assiéger l'ambassade russe. Les chefs du mouvement firent alors déclarer qu'ils n'en voulaient pas au général Ignatieff, lequel, poussant à la ruine de la Turquie, faisait œuvre de bon patriote russe, et n'en méritait que davan-

tage l'estime publique; mais que leur devoir, à eux, était d'empêcher de pareilles menées de réussir.

On raconte encore que le général Ignatieff aurait engagé vivement Mahmoud-Pacha à faire disperser les *softas* par la troupe. Le fait est que les bruits inquiétants répandus au sujet d'un soulèvement de la population de Constantinople contre les chrétiens émanaient de l'ex-grand-vizir; aussi demande-t-on qu'en raison de ces faits il soit poursuivi pour haute trahison.

Informations

On lit dans le *Journal officiel* :

Les funérailles de M. Ricard ont eu lieu hier à Niort, au milieu d'une affluence considérable. Le cercueil qui renferme les restes du ministre de l'intérieur est arrivé à Niort, hier matin, à cinq heures et demie; il a été déposé dans une des salles de la gare qui avait été transformée en chapelle ardente.

A onze heures a eu lieu la levée du corps. Le cortège s'est mis aussitôt en marche vers l'église Notre-Dame. Le deuil était conduit par le fils et les frères du défunt. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Fourcand, sénateur et maire de Bordeaux; M. Antoine Proust, député; M. Bertereau, préfet des Deux-Sèvres; M. Giraud, président du tribunal civil, et M. Maichain, maire de Niort. Les honneurs militaires ont été rendus au défunt par le 7^e régiment de cuirassiers, une batterie d'artillerie, la gendarmerie et une compagnie de sapeurs-pompiers. Des salves d'artillerie ont été tirées pendant la cérémonie, qui était présidée par Mgr Pie, évêque de Poitiers. Après le service religieux, le cortège s'est rendu au cimetière où des discours ont été prononcés par MM. Fourcand, Antonin Proust, le préfet des Deux-Sèvres et M. le maire de Niort. Des députations municipales étaient accourues de tous les points du département et le conseil municipal de Rochefort figurait en corps aux obsèques.

Tous les magasins étaient fermés en signe de deuil. Sur tout le parcours du cortège, une foule recueillie témoignait par son attitude, des regrets de cette population au milieu de laquelle M. Ricard avait vécu si longtemps et s'était concilié tant de sympathies.

Une curieuse statistique publiée par le *Gauleois*. Elle donne le nombre des exposants qui ont pris part aux expositions universelles organisées en France depuis l'année 1797. La voici.

La première Exposition publique des produits de l'industrie eut lieu en 1797, au Champ de Mars. Elle réunit seulement 110 exposants; elle était d'ailleurs bornée au département de la Seine.

La deuxième comprenait 38 départements et comptait 220 exposants; c'est Bonaparte, alors premier consul, qui l'installa au Louvre, en 1801.

La troisième eut lieu l'année suivante, en 1802, toujours au Louvre. Elle réunit 540 exposants, représentant 73 départements.

Les Expositions suivantes se succédèrent de la façon ci-après :

1819, au Louvre	1,500 exposants.
1823 —	1,648 —
1827 —	1,795 —
1834, place de la Concorde	2,447 —
1839, Champs-Élysées	3,381 —
1844 —	3,960 —
1849 —	4,532 —

L'Angleterre prit alors l'initiative des Expositions internationales. En 1851, elle réunit 14,837 exposants.

Celle qui eut lieu à Paris en 1855 en compta 24,000, et celle de 1862, à Londres, 27,466.

Quant à l'Exposition de 1867, elle dépassa toutes les autres dans une immense proportion, et nous sommes fondés à croire que celle de 1878 sera encore plus considérable que l'Exposition qui a lieu en ce moment à Philadelphie.

LA TÉLÉGRAPHIE SANS FILS.

Mercredi, ont eu lieu, dans des conditions exceptionnellement favorables, les curieuses expériences par lesquelles M. Bourbouze, l'habile préparateur des cours de physique de la Sorbonne et de l'École de pharmacie, démontre la possibilité d'utiliser, pour les communications télégraphiques, les courants électriques nés dans l'intérieur du sol.

Rien de frappant comme ces expériences, d'une simplicité extraordinaire et qui sont à

la veille de donner lieu aux plus importantes applications. Nous allons, sans entrer ici dans des discussions théoriques plus ou moins arides, raconter à nos lecteurs ce que nous avons vu, en faisant ressortir la portée des faits qui se sont passés sous nos yeux.

Dans son jardin, M. Bourbouze a planté, à une dizaine de mètres de distance, deux pieux en fer, reliés par un fil sur le trajet duquel se trouve un galvanomètre, instrument ayant pour objet d'indiquer, par les mouvements de son aiguille, le passage d'un courant électrique.

Quand les deux barres de fer sont enfoncées d'une égale quantité dans le sol, l'aiguille du galvanomètre demeure immobile. Vient-on à faire pénétrer l'un des pieux plus profondément l'aiguille subit une déviation plus ou moins considérable, indiquant aussitôt qu'il se produit un courant entre les deux pieux par le sol et dans le fil qui les unit par l'intermédiaire du galvanomètre.

Le courant qui passe est le courant tellurique, sa source est la terre, cet immense réservoir d'électricité, qui fournit à M. Bourbouze, sans aucune espèce de pile et avec des appareils encore rudimentaires, la quantité d'électricité nécessaire pour faire marcher un petit moteur, en fonction déjà depuis plusieurs mois, pour faire de la galvanoplastie, actionner des sonneries d'appartement, etc., etc.

Si l'on met les fils d'un galvanomètre en communication, l'un avec une conduite d'eau ou un puits, l'autre avec un bec de gaz ou la terre même, on voit l'aiguille dévier sous l'action du courant qui passe aussitôt dans le circuit ainsi formé. Tout le monde est à même, à peu près, de répéter ces expériences élémentaires.

Autre chose, maintenant. Faites plonger dans un cours d'eau, dans la Seine, par exemple, l'un des fils d'un galvanomètre, et reliez l'autre fil à une plaque métallique enfoncée en terre, le tout, si vous voulez, à la hauteur du Jardin des Plantes. Supposez qu'au pont de Charenton se trouve établie une pile d'une centaine d'éléments, ayant également l'un de ses fils en communication avec le fleuve et l'autre avec le sol. Toutes les fois que l'on fermera le circuit formé par la pile, l'eau et le sol, l'aiguille du galvanomètre situé à plusieurs kilomètres de distance, accusera une déviation très-nette.

Combinez ces déviations d'après un alphabet convenu d'avance, et vous pourrez communiquer par ce télégraphe d'un nouveau genre, qui n'exige pas d'autres fils que les courtes sections destinées à relier au sol et au cours d'eau les deux appareils installés aux tête de ligne.

Un serpent venimeux d'une espèce rare, envoyé de Belgique au Jardin zoologique de Lille, s'est échappé de sa boîte à la gare de Lille il y a quelques jours. *L'Echo du Nord* dit qu'il n'a pas encore été retrouvé.

Avant-hier est arrivé un inspecteur du chemin de fer chargé des instructions spéciales de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Le directeur du musée s'étant assuré que le serpent a été exactement envoyé de Belgique par l'expéditeur, a été amené à conclure que c'est bien dans la gare de Lille qu'il s'est évadé. En conséquence il a fait prescrire des recherches, en stipulant, pour le cas où le fugitif serait aperçu, qu'on se gardât de le toucher, mais que l'on préposât une vedette à la surveillance de tous ses mouvements et que l'on télégraphiât d'urgence au musée, qui enverrait alors par express un employé capable de le réintégrer sans risque dans sa prison.

Le serpent fugitif n'est pas un corail, c'est un *cobra-capello* ou *naja*, espèce qui tient le premier rang parmi les venimeux. Il est long d'environ 1 mètre, gros de 8 centimètres; il a le dos brun à reflets bleus chatoyants, le ventre blanc tigré de roux. Il est originaire de l'Inde, et vaut 4,000 fr.

LE CRIME DE VINCENNES.

Nous complétons les renseignements que nous avons donnés sommairement avant-hier sur le crime de Vincennes et son auteur présumé.

Il s'appelle Daveluy, et vint avec sa femme, il y a environ deux ans, s'établir au n° 7 du passage de l'Alma.

Le mari, cantonnier, était âgé de trente ans; la femme avait quarante-trois ans; le ménage semblait dans une aisance relative.

Le caractère gai, ouvert et le cœur excellent de la femme Daveluy avaient été immédiatement appréciés.

Il n'en était pas de même du mari, dont le caractère paraissait violent et peu communicatif. Tous deux semblaient aimer beaucoup leur petite fille Jeanne.

Il y a quinze jours, Daveluy donna sa démission de cantonnier, annonçant partout qu'il avait trouvé une place à Vincennes dans une maison bourgeoise. A partir de ce moment il fit de fréquentes absences, dont l'une dura même trois jours. Il raconta qu'il était allé conduire des chevaux à Mulhouse pour son nouveau maître, et qu'il avait trouvé dans cette dernière ville à qui confier sa petite fille, que son patron de Vincennes refusait, dit-il, de recevoir chez lui.

Le jour du crime, la petite Jeanne vint chez une crémère du voisinage pour acheter quelques petites provisions, et annonça que son père l'emmenait à Saint-Mandé; qu'ils allaient voir ensemble le bois de Vincennes; à d'autres voisines, elle promit des fleurs. Enfin, le père et l'enfant partirent, mais le soir, à six heures, le père rentra seul; il passait chez un brocanteur, négociait avec lui l'achat de ses meubles et le pria de venir les chercher sans faute le lendemain matin.

Le lendemain matin, il raconta que sa fille était partie pour Mulhouse, que, pour lui, il devait entrer en place le soir-même. Le brocanteur arriva, en effet, quelques instants après, et, dès le lendemain vendredi soir, le ménage Daveluy faisait ses adieux aux voisins et partait pour Vincennes.

Depuis, on n'entendit plus parler d'eux.

Au dernier moment, nous apprenons le suicide de l'assassin.

C'était bien, en effet, le père de la victime. L'avant-dernière nuit, à onze heures du soir, un cadavre horriblement mutilé, ayant la tête écrasée par le chasse-pierres et la main droite coupée, était trouvé sur la voie du chemin de fer de Lyon, entre les stations de Combes-la-Ville et de Lieusaint.

Dans la poche de l'homme on avait trouvé 35 centimes.

Mais des recherches faites à l'endroit où le suicide s'était accompli amenèrent enfin la découverte d'un portefeuille contenant plusieurs papiers, un passeport au nom de Jules Daveluy un acte de naissance et une quittance de loyer datée du 12 mai.

On reconnut le doigt coupé, et bientôt il n'y eut plus de doute. C'était bien le père criminel qui était veu, affolé par le remords, par la crainte d'être bientôt découvert, se jeter en pleine nuit sous une locomotive en marche pour se faire anéantir, et mettre fin à cette vie de douleur et de terreur qu'il s'était faite.

La mort de Daveluy met fin aux recherches de la police, mais elle n'explique pas les motifs qui ont porté ce père à tuer son enfant.

Le malheureux a emporté son secret avec lui.

Quant à la femme et à l'autre enfant, on sait maintenant où ils sont, et demain sans doute la femme sera appelée à reconnaître le corps de son mari.

Le dernier mot de cette triste affaire n'est donc peut-être pas dit.

Chronique religieuse

Les pèlerins français ont quitté Rome, après avoir obtenu du Saint-Père une dernière audience.

Une dépêche datée de Rome annonce que le Pape, à l'occasion de l'anniversaire du jour de sa naissance, a reçu plusieurs personnes venues pour lui présenter leurs félicitations. Pie IX jouit d'une santé parfaite.

On lit dans *l'Univers* :

Mgr Rota, évêque de Mantoue, chassé il y a quelques mois de son palais épiscopal, par l'ordre du gouvernement italien, s'était réfugié dans son grand séminaire, où il avait fixé sa résidence. Il vient également d'être chassé de cet asile, au mépris de toute justice, par les agents du même gouvernement. Le prélat n'a cédé qu'à la force, en protestant devant témoins contre la violence des lois civiles dont il était la victime.

La *Germania* affirme que le gouvernement prussien a résolu de fermer les trois établissements ecclésiastiques du diocèse de Munster, c'est-à-dire le petit séminaire, le grand séminaire et le collège *Saint-Charles-Borromée*. Ces résolutions auraient été prises à la suite d'une inspection administrative.

« Nous apprenons, dit le *Bien public*,

qu'en réponse à de nouvelles instances que Mgr Dupanloup avait faites près du Pape, en vue d'obtenir la béatification de Jeanne d'Arc, il vient de recevoir de Rome une lettre de refus, dans laquelle la Pucelle est accusée d'avoir été la première à soutenir la doctrine hérétique des lumières intérieures.

A tout ceci, une feuille religieuse répond : « On ignore donc au *Bien public* que, depuis longues années, Jeanne d'Arc a été réhabilitée par un jugement solennel de l'Eglise, qui a constaté son orthodoxie. »

Hélas ! ajouterai-je, M. Menier, directeur du *Bien public*, ignore cela ; il doit ignorer bien d'autres choses encore.

- Ce qu'il connaît le mieux, c'est le *Chocolat Menier*.

Plusieurs journaux : *Les Droits de l'Homme*, le *Rappel*, le *XIX^e Siècle*, l'*Evénement*, etc., etc., voudraient associer la France à une manifestation en faveur de *Voltaire*.

Nous devrions laisser ce soin à l'Allemagne. *Voltaire*, on le sait, fut le courtisan, l'hôte, l'intime ami de *Frédéric*.

Voltaire fut l'insulteur de notre religion, l'insulteur de nos armes, l'insulteur de nos plus pures gloires nationales.

C'est donc au-delà du Rhin qu'on doit fêter *Voltaire*.

Des Français n'ont rien à voir là-dedans.

Henri NADAL.

Chronique locale

et méridionale.

Par arrêté du 23 avril 1876, M. le ministre de l'instruction publique vient de nommer officier d'Académie, M. Roques, conseiller général.

Le *Journal du Lot* doit accueillir avec une satisfaction particulière, la nomination de M. Léopold Faye, député de Lot-et-Garonne, au poste de sous-secrétaire d'Etat du ministère de l'intérieur.

Le nom de M. Faye est connu de tous nos lecteurs, qui n'ont pas oublié son intervention, de concert avec l'un de nos anciens députés, dans les questions vinicoles qui ont failli compromettre si gravement, l'année dernière, les intérêts des populations du Lot et de Lot-et-Garonne. M. Faye a combattu l'alcoolisation des vins à prix réduits, appuyée par la coalition des viticulteurs du bas Midi et des producteurs d'alcool de grain et de betterave des départements du Nord. Il a combattu également l'abolition de l'exercice sur les bouilleurs de cru, mesure détestable pour nous, votée, on le sait, par les députés bonapartistes du Lot à l'Assemblée nationale.

MONUMENT

A élever aux *Mobiles et soldats du Lot*, morts en 1870-1871 pour la défense nationale.

SUBSCRIPTIONS (3^e LISTE.)

Institution Valette.....	78	35.
Ecole des Frères, à Cahors..	50	»
Le séminaire de Cahors.....	50	»
Com. de Pradines. — (Section de)	49	»
Section de Labéraudie.....	33	05.
Section de Flottes et Flaynac.	33	15.
Liste Trabouyé, coiffeur, Boulevard Nord.....	104	75.
M. Bérat, ingénieur des mines, ancien préfet du Lot.....	100	»
M. Falret de Tuile, sous-préfet Saint-Denis.....	50	»
M. De Bernis, conseiller à la cour d'Agen.....	40	»

On s'entretient à Cahors de l'arrivée de l'état-major du 7^e de ligne, au mois de novembre prochain. Une des ailes de la caserne sera prête à cette époque et permettra de loger le 1^{er} bataillon.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE. — CONCOURS DE 1876.

Les candidats pour l'admission à l'école spéciale militaire appartenant au département du

Lot, sont informés que les compositions se feront à Toulouse, les 1^{er}, 2 et 3 juin prochain, à huit heures du matin.

Le nombre de candidats à l'École de Saint-Cyr est, cette année, de 1,200. Ce nombre est supérieur à celui de toutes les autres années.

On nous écrit de Figeac :

Le 14 mai, vers 4 heures du soir, la femme Houillié, fermière à Marsac, s'aperçut tout à coup de la disparition de sa petite fille, âgée de 2 ans. Elle pensa d'abord qu'elle était allée rejoindre son père au champ voisin et ne s'en préoccupa pas trop ; mais quelques instants après, ce dernier étant revenu seul, la mère eut le pressentiment d'un malheur. Elle en fit part à son mari et tous les deux se mirent, avec une inquiétude facile à comprendre, à la recherche de la pauvre enfant dont le cadavre fut enfin aperçu dans la mare voisine.

Le 15 mai, vers une heure du matin, le nommé Sirvain Jean, âgé de 27 ans, scieur de long au lieu de Claux, commune de Figeac, fut trouvé mort sur la rue qui borde sa maison.

On présume que, sujet au somnambulisme, il se sera précipité de sa chambre dans la rue dans un de ces accès. Le docteur G. Puel a constaté la mort ; aucune blessure extérieure ne s'était produite dans la chute ; mais des lésions internes ont été constatées par le docteur, ainsi qu'un épanchement de sang au cerveau. Le sieur Sirvain était marié mais n'avait pas d'enfant.

Les hommes de la réserve et de la disponibilité de l'armée active, classes 1872 et 1874 de la subdivision de la région, sont invités à se présenter à la caserne de gendarmerie de leur canton, le dimanche 21 mai, pour y recevoir leur livret.

Ceux des classes 1867, 1868, 1869, 1870, 1871 et 1872, qui ne se sont pas présentés aux époques antérieurement fixées et affichées dans chaque commune, devront le faire dans le plus bref délai, s'ils veulent éviter des punitions disciplinaires.

Les volontaires d'un an ont, dans certains corps, obtenu, à l'occasion des fêtes de Pâques, des congés qui leur ont été refusés dans d'autres. Il en est résulté des manquements à la discipline, des irrégularités, et des punitions ont dû être infligées. Quoique des considérations très-sérieuses, dit le *Français*, puissent justifier les différences de traitement appliqué aux divers corps, le ministre de la guerre a tenu compte des demandes qui lui ont été adressées de plusieurs côtés, et il a envoyé l'ordre à tous les chefs de corps de lever toutes les punitions infligées dans cette circonstance.

Le ministre de la guerre, à la date des 8 et 15 avril, avait pris des dispositions tendant à faire bénéficier éventuellement de la dispense du service d'activité en temps de paix les jeunes gens de la classe de 1875 qui auraient pu obtenir cette dispense à titre de frères militaires de la classe de 1870, si ces militaires, au lieu de passer dans la réserve le 10 août 1875, étaient restés sous les drapeaux jusqu'à la réunion du conseil de révision en 1876. Par une nouvelle décision en date du 10 mai, M. le général de Cissey vient d'étendre le bénéfice des précédentes dispositions aux jeunes gens de la classe de 1875 qui sont frères de militaires de la classe de 1871, récemment rayés des contrôles des corps et inscrits dans la réserve comme ayant servi pendant la dernière guerre.

LYCÉE DE CAHORS

Compositions du 8 au 13 mai.

Mathématiques élémentaires.	
Histoire.	— 1 Moles ; 2 Couture.
Mathématiques préparatoires.	
Narration française.	— 1 Poujade ; 2 Jullien.
Philosophie.	
Physique.	— 1 Ausset ; de Valon.
Rhétorique.	
Discours français.	— 1 Labro ; 2 Cantarel.
Seconde.	
Narration française.	— 1 Cabanès ; 2 Nouvelles.
Troisième.	
id.	— 1 Bertrand ; 2 Appert.
Quatrième.	
Thème latin.	— 1 Delpech ; 2 Barbier.
Cinquième.	
id.	— 1 Maratuech ; 2 Rossignol.
Sixième.	
id.	— 1 Crudy ; 2 Appert.
Version latine.	— 1 Appert ; 2 Crudy.

Septième.	
id.	— 1 Mogniat ; 2 Appert.
Huitième.	
Histoire.	— 1 Arbouys ; 2 Prunières.
Enseignement spécial. — Deuxième année.	
Orthographe.	— 1 Bouloumié ; 2 Belloc.
Première année.	
Physique.	— 1 Sers ; 2 Cosse.
Année préparatoire.	
Anglais.	— 1 Bénâtre ; 2 Arnaud, E.
Classe primaire. — Première division.	
Lecture.	— 1 Labro ; 2 Clavières.
Deuxième division.	
id.	— 1 Gaston ; 2 Denons.
Troisième division.	
id.	— 1 Manbiabal ; 2 Gratacap.
Quatrième division.	
id.	— 1 Breil ; 2 Baudel.

Le censeur des Études,
T. DURAND.

Des lettres de Toulouse annoncent une crue subite et considérable de la Garonne.

On écrit de Collioure au *Roussillon*, de Perpignan, en date du 14 :

« Trois bateaux pêcheurs ont sombré la nuit dans notre port. Le premier, le *François-Arago*, a péri corps et biens ; le deuxième, la *Bonne Mère*, a perdu deux hommes, et le troisième, le *Magenta*, deux hommes aussi, dont le moussu. Ce dernier bateau a été jeté sur les rochers de la Balette, en face du port de Collioure.

Les victimes sont au nombre de neuf.
Deux bateaux du port, qui étaient restés au rivage ce soir-là, ont pris la mer. Mais le plus petit deux a chaviré. Heureusement aucun homme n'a péri, parmi ces braves sauveteurs. L'un d'entre eux, surnommé « la Cabre » (je regrette de ne pouvoir vous donner son nom de famille), a été très gravement contusionné, et l'on a eu toutes les peines du monde à lui faire reprendre connaissance, après qu'on l'eut retiré de l'eau, à demi-noyé.

Le seul cadavre retrouvé est celui de Louis Oriol, patron et propriétaire du bateau *François-Arago*.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 13 au 26 mai 1876.

Naissances.

Rivière, François-Antoine, B. Nord.
Valette, Catherine-Lucie, faub. Cabessut.
Cabanes, Jules, rue Vayrols.
Selve, Ida-Isabelle, B. Sud.
Briel, Emilie, B. Sud.
Sirven, Antoinette-Jeanne, B. Nord.
Balitrand, Albert, rue Daurade.

Mariages.

Mahout, Dominique et Jalabert, Anne.
Conquet, Antoine et Gaillard, Jeanne.
Sagnet, Antoine et Caminade, Françoise.

Décès.

Loubejac, Jean, concierge, 73 ans, Hôtel de Ville.
Soulauroix, Marie, 59 ans, rue Nationale.
Gay, Marguerite, lisseuse, 25 ans, B. Nord.
Hermain, A., scieur de long, 72 ans, (hospice).
Meunier, J., serrurier, 50 ans, (maison d'arrêt).
Guiraudet, Joseph, 2 mois, à Bégous.
Claret, Pierre, cultiv. 86 ans, faub. St-Georges.
Carriol, Jean-Baptiste, conducteur des Ponts-et-Chaussées, 53 ans, cours Fénélon.

CALENDRIER DU LOT. — Mai.

JOURS	FÊTES	FOIRES.
24 Diman.	s Ubald.	
22 Lundi.	Les Rogations	Teyssieu, Belmont, Mauroux, St-Céré, St-Germain, l'Hôpital-St-Jean.
23 Mardi.	s Flavien.	
24 Mercr.	Notre-Dame.	Terrou, Rocamadour.
25 Jeudi.	L'ASCENSION.	Bach, Cardailiac, Labastide-Murat, Montvalent.
26 Vend.	s Philippe.	Carluet, Gourdon.
27 Samedi	se Marie-Mad.	Cazals, Laramière, Puybrun, St-Cernin.
Lunaisons du mois de Mai.		
☉ P. L. le 8, à 10 h.	2 du matin.
☽ D. Q. le 16, à 1 h.	36 du soir.
☉ N. L. le 23, à 3 h.	34 du soir.
☽ P. Q. le 30, à 5 h.	38 du matin.
Les jours croissent de 1 h. 18 m.		

Pour la chronique locale, A. Laytau.

Dépêche Télégraphique

(Service spécial du *Journal du Lot*.)

Paris, 20 mai, 11 h. 10 m., matin.

Hier, séance très animée au Sénat : M. le marquis de Franclieu pose une question au ministre de l'intérieur sur le passage de la dernière circulaire de M. Ricard, disant qu'il était nécessaire de « ruiner les espérances factieuses. » L'orateur rappelant la clause de révision dans la Constitution, prétend avoir droit de continuer à poursuivre le retour de la monarchie légitime.

M. de Marcère a combattu l'opinion de M. de Franclieu ; suivant lui, la clause de révision signifie : révision pour améliorer et consolider la Constitution, les dernières élections ayant consacré absolument la forme républicaine (vives protestations à droite).

M. Paris, membre de la droite modérée et du centre droit, a déposé une interpellation pour mercredi, sur ce grave sujet.

Versailles, 20 mai, 12 h. 35, soir.

La Chambre des députés a repoussé hier, par 373 voix contre 105, un nouvel amendement portant l'amnistie pour les condamnés purement politiques. Trois autres propositions d'amnistie partielle ont été également repoussées.

La discussion du Sénat a produit une grande émotion.

Dernière Heure.

Au moment de mettre sous presse le Courrier de Paris n'est pas encore distribué.

Bourse de Paris

Paris, 20 mai 1876.

Rente 3 p. %.....	67.90
— 4 1/2 p. %.....	97.25
— 5 p. %.....	105.20

ÉTUDE

de M. Scipion DELBREIL, avoué, licencié en droit, à Cahors.

EXTRAIT

de jugement portant séparation de biens.

Par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du dix-sept mai courant, dame Catherine Boissy, sans profession, épouse du sieur Louis-Alexandre Andral, entrepreneur de voitures, habitante et domiciliée avec lui de la ville de Cahors, a été séparée de biens d'avec ledit sieur Andral, son mari.

Pour extrait certifié véritable.

A Cahors, le dix-neuf mai mil huit cent soixante-seize.

L'avoué poursuivant,
DELBREIL.

AVIS

On demande des ouvrières pour robes chez M^{me} Delpérier, couturière, rue du Parc.

Un problème par jour.

Sous ce titre, l'*Opinion* publie des problèmes d'échecs, de dames, de billard, des charades, des anagrammes, etc., etc.

Ces problèmes ont un succès dont il est facile de se rendre compte en jetant un coup d'œil sur le *Journal* ; tous les jours l'*Opinion* publie la liste des noms des personnes qui ont trouvé la solution du problème publié le jour correspondant de la semaine précédente.

L'*Opinion*, journal de six pages, est en vente dans toutes les gares de chemins de fer.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Crédit foncier de France.

Emission à 490 fr. d'Obligations foncières de 500 francs 5 0/0, remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

On souscrit : à Paris au Crédit foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, n° 19 ; dans les départements : aux Recettes des finances, chez MM. les notaires et chez tous les correspondants du Crédit foncier.

LE TOUR DU MONDE. — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 802e livraison (20 mai 1876). Texte : Pékin et le nord de la Chine, par M. T. Choutzé. (1873. Texte et dessins inédits.) — Douze dessins de H. Clerget, Kauffmann, Taylor, Th. Weber, A. Harié et E. Ronjat.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 184e livraison (20 mai 1876). — TEXTE : La Bannière bleue, par Léon Cahun. — Comment les Romains fournissaient leur table, par P. Vincent. — Christ's-hospital, par Aunt Mary. — L'armée chinoise, par Et. Leroux. — Les températures extrêmes. — La Petite Duchesse, par Mlle Zénaïde Fleuriot. — A travers la France : Lons-le-Saunier, par A. Saint-Paul.

Dessins de Lix, A. Mary, P. Richner, etc.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE VOLEUR

Cabinet de lecture universel

Fromont jeune et Risler aîné, par Alphonse Daudet

(suite). — Les Mystères des Carrières Montmartre, par F. du Boisgobey (suite). — Salonique. — Guide au Salon de 1876, par un amateur. — Lettres à ma voisine, par Charles Monselet. — Dramas de la vie réelle. — La science pour tous. — Par-ci, par-là. — Chronique théâtrale, par A. de Balathier-Bragelonne. — Bulletin. — Revue pour rire, par Cham. — Rébus. Bureaux : 30, rue des Saints-Pères, Paris.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, snusées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Cast Stuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 19,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une

gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit : « Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry » L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil. 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors : Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant épiciers.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippin, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Les livraisons 24 et 25 de l'Histoire de France illustrée de Michelet qui vient de paraître chez l'éditeur Lacroix, complètent le 2e volume de cet important ouvrage.

On y voit défilé la première moitié du XIIIe siècle, la papauté commence à décroître alors que les ordres mendiants dominicains et franciscains augmentent dans de notables proportions. La légende de St-François s'y trouve tout au long ; on ressent au XIIIe siècle l'influence des femmes.

Louis IX dit St-Louis, se fait remarquer par ses promesses, son grand cœur et son équité, la France prospère et grandit de jour en jour.

Il vient de paraître en l'imprimerie Jouaust, et sous ce double titre : L'Exposition illustrée de Philadelphie — The Philadelphia Exhibition illustrated. — une revue bi-mensuelle, publiée en français et en anglais dans le format des grands journaux illustrés. Nous engageons nos lecteurs à demander, par carte postale, le premier numéro de cette intéressante et curieuse publication, mise en vente non-seulement à Paris, mais encore à Londres, Bruxelles, Genève et Philadelphie.

ACHETEZ vos MONTRES

DIRECTEMENT EN FABRIQUE

Économie réelle. — Garanties sérieuses.

Boîtes, Gravures, Chiffres et Décorations à votre goût.

Une des plus anc. maisons de l'Académie nationale A. N. & C.

Recevez à St-Vincent, 46, Besançon, seule ville française de production. Envoi franco de prix et renseignements.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

M. MAHOUT

EX-MAITRE TAILLEUR AU 7^{me} DE LIGNE

Marchand TAILLEUR

A CAHORS, Galerie Bonafous.

GRAND ASSORTIMENT DE

Castor noir, Zéphir, Mérimos pur laine, Popeline, Edredon, Alpaga, Moleton noir, Reps pour pardessus, Cabas Caoutchouc en satin.

Recommandé aux Ecclésiastiques et aux gens de goût.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décamètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, trousse de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS

DE LA MAISON CHRISTOFLE ET RÉARGENTURE.

BIJOUTERIE RELIGIEUSE

ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS,

TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS.

ASSORTIMENT

DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 45 fr. id. pour les Départements. fr.

C. DILLET, éditeur, rue de Sèvres, 43, Paris.

OUVRAGES DE M. HENRI NADAL

Un Mot sur le Suffrage universel

in-8° (édition épuisée).

Un dernier Mot sur le Suffrage universel (in-8°)

La prochaine Loi électorale

in-8° (édition épuisée).

Pour paraître prochainement :

GRANDEUR ET DÉCADENCE

in-8°. — Prix : 75 cent.

En vente chez M. GIRMA, libraire à Cahors.

VICTOR HUGO

QUATRE-VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.

La Livraison, 10 centimes. — La Série, 50 centimes.

L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 12 SÉRIES

Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.

Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8

Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

SIROP ET PATE DE BERTHÉ

A LA CODÉINE

Contre les Rhumes, la Bronchite, la Grippe et toutes les Affections de poitrine. — Pour obtenir sûrement les effets de la Codéine, exiger la signature manuscrite : BERTHÉ, MM. Réveil, Chevallier, O. Henry, professeurs et membres de l'Académie de Médecine, ayant constaté, dans un rapport authentique, que, en moyenne, 25 à 50 pour 100 des imitations ou contrefaçons des SIROP ET PATE DE BERTHÉ ne contenaient pas de codéine. — Dans toutes les bonnes Pharmacies.

OCCASION

A VENDRE

UNE EXCELLENTE MACHINE

DU MEILLEUR MODÈLE

à fabriquer les Eaux gazeuses

Ensemble ou séparément environ 200 syphons.

S'adresser au bureau du Journal.

AULUS (ARIEGE)

EAU MINÉRALE, DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE

Récompensé à l'Exposition de Lyon, 1872-73.

Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.

Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie. Gravelle, goutte, constipation. Vices du sang. — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Girons. Chemin de fer du Midi. A Aulus : caisse de 50 bouteilles, 31 fr. ; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.

Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors

Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Bouquets de fêtes votives ; salons et devant d'autel brodé or.

FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argen ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitienes ; Feux d'artifice.

AVIS

Articles de Sellerie et Carrosserie :

EMILE ESCUDIÉ,

Carrossier, galerie Fontenille, à Cahors

Harnais neufs, fins et ordinaires pour un cheval et pour timons. — Voitures sur commande, n'importe le type. — Garnitures de voitures. — Réparations en tout ce qui concerne la Carrosserie.

M. Escudié se recommande au public par sa bonne confection et la qualité de ses matières premières.

ETABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)

SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, l'un des mieux installés de l'Europe, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinets de lecture. — Salons réservés aux Dames. — Salons de jeux, de conversations et de Billards.

Tous les chemins de fer conduisent à Vichy.

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Ecrire : Administration de la C^{ie} concessionnaire, PARIS, 22, boulevard Montmartre.

Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

DÉPURATIF DU SANG

Pilules d'Extrait de Salsepareille composé de DOCTEUR E. SMITH, DE LONDRES.

Remède doux, sûr et sans mercure. Guérison radicale des maladies de la peau, dartres, gale, repoussée, rougeurs, démangeaisons, boutons, les douleurs rhumatismales et vices du sang.

Les personnes atteintes de maladies invétérées peuvent, en toute confiance, avoir recours à ce purgatif végétal qui adoucit le sang et rétablit la santé.

Prix : 3 et 10 francs la boîte.

Dépôt à Cahors, pharmacie DULAC.